

COMMUNE DE VALFF
140A RUE PRINCIPALE
67210 – VALFF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 21 OCTOBRE 2024
Sous la Présidence de Monsieur le Maire – Germain LUTZ

Nombre de conseillers élus : 15

Nombre de conseillers en fonction : 15

Membres présents : Monsieur Laurent COLOMBO, Monsieur Bernard FRINDEL – Madame Audrey HATTERER-NOURRY - Monsieur Bernard HIRTZ – Madame Patricia JACOB - Monsieur Germain LUTZ - Madame Denise LUTZ-ROHMER - Monsieur Christophe PETER – Monsieur Denis ROSFELDER– Madame Monique ROSFELDER – Madame Emmanuelle VAN DER GIESSEN - Monsieur Séraphin VOEGEL – Madame Valérie WEHREL — Monsieur Jean-Pierre VOEGEL

Membre excusé : Madame Patricia TÊTU qui donne procuration à Madame Monique ROSFELDER

Secrétaire de séance : Madame Audrey HATTERER-NOURRY

M. le Maire, Germain LUTZ, ouvre la séance à 20h en souhaitant à toutes et à tous une cordiale bienvenue.

POINT N° 01

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juillet 2024

Le procès-verbal ne soulevant aucune remarque est,

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT N° 02

Rapport d'activité 2023 : Gaz de BARR

Monsieur le Maire présente aux membres présents le rapport d'activité 2023 du Gaz de BARR.

Le Conseil Municipal en prend note.

POINT N° 03

Demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Monsieur le Maire explique que le Comptable Public a transmis à la Commune un état d'admission en non-valeur relatif à des recettes de 2020 et 2021 et concernant plusieurs redevables, pour un total de 0,26 euros.

Le Conseil Municipal,

VU l'état des produits irrécouvrables présenté par le Trésorier

DECIDE d'admettre en non-valeur, sur simple décision, les listes dont les créances irrécouvrables unitaires sont inférieures à 100,00 €.

CHARGE le Maire d'émettre le mandat au compte 6541 « créances admises en non-valeur »

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT N°04

Avis d'autorisation environnementale de la Société HELMBACHER

Le présent avis est rendu à la demande de la Société SABLÈRES HELMBACHER, dans le cadre de sa demande d'autorisation environnementale, concernant le projet de renouvellement et d'extension de la carrière sise sur le territoire des communes de VALFF et NIEDERNAI, dans le Département du Bas-Rhin.

Cet avis s'inscrit dans le cadre de l'article D.181-15-2-11° du Code de l'environnement dont les dispositions sont ci-après intégralement rapportées :

« 11° Pour les installations à implanter sur un site nouveau, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le pétitionnaire, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation et, en particulier, sur l'usage futur du site, au sens du I de l'article D. 556-1 A ; ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le pétitionnaire ; »

Au vu des éléments relatifs aux principes de remise en état et à l'usage futur du site de la société lors de l'arrêt définitif de l'activité, à savoir un plan d'eau avec des zones de haut-fond et de divers aménagements écologiques (roselières, mares, chenaux...), bordé d'une prairie, de plantations et d'un linéaire réservé à la pratique de la pêche, correspondant aux usages définis aux alinéas 4° et 7° de l'article D.556-1 A du Code d'environnement, et conformément aux dispositions sus relatées, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DONNE UN AVIS FAVORABLE

POUR 14 ABSTENTION 1

AUTORISE M. le Maire à signer les divers documents.

POINT N° 05

Proposition de vente d'un terrain Rue de l'Eglise

La signature de l'acte de vente concernant le hangar Rue de l'Eglise avec Mme REICHSTADT a eu lieu le 01.10.2024, pour un montant de 130 000 €.

M. Éric DELL serait prêt à acheter une surface de 0.52 ares de ce terrain, Section 04 Parcelle 274, non accessible directement depuis le hangar.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PROPOSE la somme de 9 100,00 € pour l'acquisition de cette parcelle.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT N° 06

Rapport des Commissions : Urbanisme

Déclaration préalable

- Demande déposée par HUBER Martine 14 rue du Vignoble à VALFF (67210) pour l'installation d'un bloc technique de climatisation en façade, Section 08 Parcelle 173
DP 067 504 24 R0034
- Demande déposée par MULLER Marie-Odile 22 rue des Bleuets à VALFF (67210) pour le remplacement des 4 fenêtres de la lucarne en façade ouest, Section 08 Parcelle 288
DP 067 504 24 R0035
- Demande déposée par ACKER Guillaume 171 rue de l'Eglise à VALFF (67210) pour la construction d'un abri pour remorque, Section 04 Parcelle 278
DP 067 504 24 R0036
- Demande déposée par MULLER Joël 14 Chemin de Barr à VALFF (67210) pour la construction d'une piscine enterrée et l'édification d'une clôture, Section 46 Parcelle 230
DP 067 504 24 R0037
- Demande déposée par BAPST-RIEGLER Denise 206 rue Principale à VALFF (67210) pour la rénovation de la toiture, Section 03 Parcelle 253
DP 067 504 24 R0038
- Demande déposée par AB SANTE HOME 1 rue du Bruch à VALFF (67210) pour le changement de destination, Section 10 Parcelle 683
DP 067 504 24 R0039
- Demande déposée par CALORENDI Pauline 23 rue des Bleuets à VALFF (67210) pour l'isolation extérieure + mise en couleur de la maison, Section 08 Parcelle 215
DP 067 504 24 R0040
- Demande déposée par REIBEL-CORSINI Océane 14 rue du Vignoble à VALFF (67210) pour l'isolation et peinture et panneau photovoltaïque, Section 08 Parcelle 173
DP 067 504 24 R0041
- Demande déposée par CORSINI Thérèse 37 Impasse des Roses à VALFF (67210) pour la construction d'un abri de jardin et remplacement de la porte d'entrée, Section 08 Parcelle 208
DP 067 504 24 R0042
- Demande déposée par FREE ENERGIE, pour le compte de GWISS Julien 18 rue Haute à VALFF (67210) pour l'installation de panneaux solaires, Section 06 Parcelle 365
DP 067 504 24 R0043

Permis de construire

→ Demande déposée par SELAS Pharmacie du Piémont 95 rue Principale à VALFF (67210) pour la démolition des aménagements existants et construction d'un pôle médical / pharmacie au 1 rue du Vignoble à VALFF, Section 08 Parcelles 44-230-232-234
PC 067 504 24 R0010

→ Demande déposée par M. ANDRES Vincent 284 rue Principale à VALFF (67210) pour la démolition partielle du séchoir et grange, construction de 6 logements avec carport, Section 01 Parcelles 85-87-88-89-90-92 et 168
PC 067 504 24 R0011

Permis de démolir

→ Demande déposée par M. WOLF Christophe 150 rue des Forgerons à VALFF (67210) pour la démolition d'une ancienne maison, Section 04 Parcelle 244
PD 067 504 24 R0002

POINT N°07

Communications et divers

► Un courrier sera adressé à chaque propriétaire ou locataire au mois de décembre, concernant le changement des compteurs électriques « Electricité de Strasbourg » par des compteurs LINKY sur VALFF. La pose débutera en Janvier-Février 2025. Un seul prestataire PHINELEC avec lequel il faudra prendre rendez-vous en ligne. L'échange est gratuit, rien à signer, rien à payer, et le contrat reste le même. L'intervention dure 30 à 40 minutes.

► Le sinistre de la Croix Route de Westhouse a été accepté par l'assurance pour un montant de 16 238,40 € TTC. Le tailleur de pierres M. PROBST Thomas de KNOERSHEIM a été retenu.

► Le Dimanche 13.10.2024, le nouvel archevêque de STRASBOURG, Monseigneur Pascal DELANNOY a fait une visite au jardin du Livre qui était axée sur l'interreligieux.

► Le Dimanche 27.10.2024, l'Association « Théodore » a prévu la plantation d'un arbre de la paix dans le Jardin du Livre en réaction au massacre du 07.10.2023 (attaque du HAMAS contre ISRAËL qui a fait 1 205 morts et 2 400 blessés). Sept arbres de la Paix seront plantés en ALSACE dont un à VALFF.

► Le Lundi 04.11.2024, la base militaire de HAGUENAU (Le Quartier Estienne) a demandé de faire poser un hélicoptère de manœuvre avec 7 personnes et du matériel topographique à l'arrière du cimetière pour des relevés topographiques sur la Commune dans le cadre de leur mission et repartiront par véhicule.

► Le Vendredi 18.10.2024 a eu lieu la remise de 2 chèques par les Foulées Valff'Oises à 2 familles ayant des enfants malades :

- Une famille de KRAUTERGERSHEIM avec 2 enfants atteints d'une grave maladie des yeux par un chèque de 6 000 €,
- Une famille de SAND avec 1 enfant atteint de la maladie « Syndrome de Rett » par un chèque de 2 500 €.

UN GRAND MERCI A L'ASSOCIATION.

► Le permis de construire pour la restauration de l'Eglise a été accordé sous réserve de respecter les prescriptions de la Conservation Régionale des Monuments Historiques à savoir :

- Un protocole strict de mise en protection des objets classés et inscrits au titre des monuments historiques (autels latéraux, chaire à prêcher, confessionnaux, Christ en Croix, stalles, orgue, tableaux, retables) sera présenté pour validation préalable à la conservation régionale des monuments historiques - site de Strasbourg avant le démarrage des travaux.

- Une étude stratigraphique devra être réalisée avant le piquage des enduits extérieurs et la dépose des peintures intérieures pour permettre d'une part de localiser d'éventuels vestiges d'enduits ou de décors peints sous les revêtements actuels et d'autre part de déterminer les techniques de piquage et dépose les plus adaptées. Ces sondages seront réalisés en concertation avec la conservation régionale des monuments historiques qui devra en premier lieu valider le cahier des charges rédigé par la maîtrise d'œuvre précisant notamment le nombre, la taille et la localisation des sondages.

- Un relevé photogrammétrique devra être réalisé après le piquage des enduits de la tour-romane et avant la réalisation des nouveaux enduits.

- Une note technique rendant compte de l'évolution des désordres structurels constatés en 2018 devra être adressée à nos services, car le nombre et la taille des fissures visibles sur les élévations posent la question de la stabilité structurelle de l'édifice.

- Les compositions exactes - nature et quantité de liant(s), granulats(s) et adjuvant(s) des mortiers utilisés pour les ouvrages de maçonneries, y compris rejointoiement et enduits, seront précisées pour validation préalable : il devra s'agir de mortiers à base de chaux et de sable élaborés sur site par l'entreprise en fonction de leur usage, des moyens de mise en œuvre et des contraintes éventuelles liées au climat et à l'environnement direct du monument (et en aucun cas de mortiers préformulés). Les enduits seront validés sur site et sur échantillons en présence de nos services.

- Les besoins en remplacement et en réparation des pierres de taille, ainsi qu'en ragréage seront identifiés sur site en présence de nos services,

- Des dessins de détails au 1/20^e des protections grillagées des vitraux, ainsi qu'un plan des réseaux d'évacuation des eaux pluviales seront transmis à nos services pour validation préalable avant commande.

Une nouvelle demande de devis doit être faite pour inclure toutes ces recommandations.

► Date des battues de l'Association de Chasse du Piémont, M. Alain MEYER & CO, le 24.11.2024 et le 05.01.2025.

Manifestations à venir :

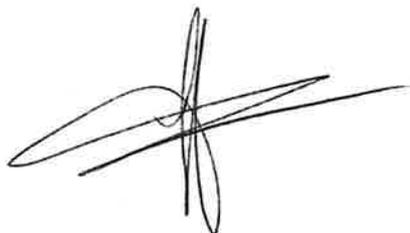
- Jeudi 31.10.2024 : Soirée Halloween organisée par les Kids Valffoies, à la salle polyvalente à partir de 18 heures.

- Dimanche 10.11.2024 : Concert de la Sté de Musique Alsatia, à la salle polyvalente à partir de 15 h 30.
- Samedi 23.11.2024 : Collecte de la Banque alimentaire de 9 heures à 11 heures à l'Ecole (salle de jeux).
- Samedi 23 et Dimanche 24.11.2024 : Marché de Noël autour du Wihr, avec un concert de la Chorale Sainte Cécile à l'Eglise.
- Samedi 30.11.2024 : Cérémonie au Monument aux Morts à 15 heures pour le 80^{ème} Anniversaire de la Libération de VALFF avec allocution de M. le Maire, dépôt de gerbe et vin d'honneur offert par la municipalité.
- Samedi 07.12.2024 : Vente de sapins par la Chorale Sainte Cécile à l'espace associatif.
- Dimanche 08.12.2024 : Fête des Aînés avec repas à la salle polyvalente.
- Vendredi 03.01.2025 : Vœux du Maire à 20 heures à la salle polyvalente.

Le Maire clôt la séance à 21h30.

Pour extrait certifié conforme
Valff, le 22.10.2024

La secrétaire,
Audrey HATTERER-NOURRY



Le Maire,
Germain LUTZ

